

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux-mille-vingt-six, le lundi 29 juin, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle des mariages - 2 place de l'Hôtel de Ville à Condé-en-Normandie, sous la présidence de Monsieur Sylvain DELANGE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 23 juin 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés et publiés à la mairie le mardi 23 juin 2026.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Patrick BILLARD, Sophie BRION, Valérie CATHERINE, Sabrina CHAUVIN, Sylvain DELANGE, Bruno GRENTE, Antoine HERPIN, Stéphanie LEPESTEUR, Bernadette LETOUZÉ, Laura LOCRET, Pierrette MAURICE, François MAYAUD, Cyril MOREL, Philippe OLIVE, Claire OLIVIER, Christophe OLLIER, Sandrine PARISY, Hervé PONDEMER, Anne ROELANDT, Mylène SIQUOT, Agathe TALBOT et Sylvie VAUDORNE.

Ont donné pouvoir :

Sylvain GASCOUIN à Laura LOCRET
Jean-Daniel GOUDIER à Patrick BILLARD
Léo GUÉGAN à Sylvain DELANGE
Sandrine POIRIER à Sabrina CHAUVIN

Absents excusés :

Richard EIGLE
Samuel LECOLLEY

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : S-3-4
- en exercice : 29	- pour : 27	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 23	- contre :	
- votants : 27	- abstention :	
Secrétaire de séance : Claire OLIVIER		
Le procès-verbal du conseil municipal du 5 juin 2026 a été adopté à l'unanimité		

DÉL.2026-055 - Désignation d'un représentant à IngéEau

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-21,

Pour apporter aux collectivités son expertise dans le domaine de l'assainissement, l'eau potable et la gestion des milieux aquatiques et des inondations, le Département du Calvados a créé en octobre 2016 une agence technique dédiée à l'eau. Cet établissement public est constitué du Département du Calvados et de toutes les collectivités adhérentes.

Il sera demandé au conseil municipal de désigner un représentant pour siéger à l'assemblée générale de IngéEAU.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- **DÉSIGNE** Monsieur Xavier ANCKAERT pour siéger à l'assemblée générale de IngéEAU,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente.

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 29 juin 2026

Le Maire,
Sylvain DELANGE

